

poursuivre pour que je sois compris, j'écouterai très attentivement leur exposé.

Quant aux propositions économiques de la CCF, je m'y oppose à tous égards parce que je suis d'avis que toute sa conception de l'administration d'un pays est fautive et que, si elle pouvait mettre son programme à exécution, elle ne réussirait pas à réaliser la production et encore moins la distribution.

**M. McCullough (Moose-Mountain):** Nous y arrivons en Saskatchewan.

**M. Blackmore:** C'est l'entreprise privée qui réussit en Saskatchewan. Les cultivateurs de tout le pays, tous, sont de l'entreprise privée et produisent de la richesse en abondance. C'est le cas aussi de la production de pétrole et de gaz. Vous êtes obligés d'en confier la réalisation à l'entreprise privée. Sinon, vous n'aboutissez à rien. C'est ce qui a été prouvé en Alberta, sans l'ombre d'un doute. Nous avons invité l'entreprise privée. Puis au lieu de la traiter en ennemie à détruire et à détester parce qu'elle réalise des bénéfices, nous nous sommes efforcés d'ouvrir la voie et d'aider l'entreprise privée. Comme résultat, nous avons récolté l'abondance, avec la perspective d'une expansion plus considérable tant que nous continuerons d'agir ainsi.

En Alberta le régime de la libre entreprise produit abondamment. Comme je l'ai cent fois répété ici même le régime de la libre entreprise en Amérique a tellement produit, que nous ne savons plus que faire de tout ce que nous fabriquons. Le grand problème qui se pose actuellement à nous c'est celui de la distribution. Il est incontestable que ce serait manquer de logique que de détruire l'efficacité de notre régime de production en voulant assurer la distribution de ces produits. C'est pourtant ce qui se produirait, très exactement, si nous adoptions les thèses socialistes en ce qui concerne le socialisme d'État, ou enfin la formule quelconque de socialisme que ces messieurs défendent.

J'affirme donc que, même s'ils ont défendu vigoureusement la cause du cultivateur, ils ne nous ont pas donné une seule idée sur ce qu'ils feraient pour améliorer son sort, même s'ils arrivaient au pouvoir à Ottawa. La même réflexion vaut d'ailleurs pour les autres. Les conservateurs ont admirablement plaidé la cause de l'agriculteur et j'ai entendu une douzaine ou plus d'excellents discours qu'ils ont prononcés cette année sur le sujet. Mais, eux non plus ne nous ont pas dit quels seraient les remèdes financiers à apporter à la situation.

Pour la première fois cette année les libéraux ont exprimé à leur tour leurs idées. Eux aussi ont prononcé d'excellents discours.

[M. Blackmore.]

Je ne doute pas que s'ils siégeaient de ce côté-ci de la Chambre et que l'un quelconque des partis de l'opposition les remplaçait en face, les libéraux se feraient entendre avec beaucoup de vigueur et d'insistance, ce qui ne veut pas dire qu'ils nous donneraient la moindre idée sur la solution du problème. Il importe donc de passer un instant ou deux sur la question de la provenance de l'argent.

Ce matin, quand j'ai appris qu'on se proposait d'expédier des céréales et d'autres vivres à l'OTAN afin qu'elle les emmagasine, j'ai demandé où l'on trouverait l'argent pour acheter les produits du Canada et des autres nations afin de les entreposer dans les pays de l'OTAN. Propose-t-on l'établissement d'un cabinet de l'OTAN et la nomination d'un premier ministre? En plus d'avoir à supporter tous les impôts onéreux qui pèsent sur les pays qui participent à l'OTAN, les contribuables seraient-ils grevés d'un nouvel impôt destiné à l'achat de nos propres produits et à leur entreposage pour le compte de l'OTAN? Je ne le crois pas. J'ai traité cette question assez longuement ce matin.

Si nous pouvons trouver moyen d'obtenir de l'argent sans avoir à l'emprunter et ensuite à le rembourser et sans avoir à prélever d'impôt de nos contribuables, nous pouvons aussi trouver moyen, si notre production est suffisante, de mettre en œuvre tous les beaux projets que nous avons en vue pour l'agriculture, par exemple l'entreposage et le paiement de nos céréales. J'appelle l'attention des honorables députés sur le fait que, sous le régime de la loi des finances de 1914, le ministre des Finances a créé en 1917, durant la première Grande Guerre, pour 50 millions de dollars canadiens. Il n'a pas eu à emprunter cet argent, il l'a tout simplement créé. Cette somme lui a permis d'acheter pour 50 millions de produit canadien: du blé, des chevaux et divers articles dont la Grande-Bretagne avait besoin pour faire la guerre. Il a expédié ces marchandises à la Grande-Bretagne, sans qu'il en coûte un sous aux habitants du Canada ou au peuple anglais. Plus tard, en 1927, la Grande-Bretagne a remboursé le prêt, un peu de la même façon qu'on a procédé au programme de prêt-bail, au cours de la dernière année de la guerre.

Tous ceux que la question intéresse peuvent lire le compte rendu de la Commission royale sur les banques et le numéraire au Canada, publié en 1933, à la page 22, paragraphe 47. C'est très intéressant. J'exhorte les membres de la Chambre qui cherchent véritablement une façon de remédier à nos problèmes agricoles à lire ce compte rendu.